

ENSEMBLE, RÉUSSIR

Le

PROJET FÉDÉRAL



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE RUGBY

EDITO



Bernard Laporte
Président de la
Fédération
Française de Rugby

Sur un terrain de rugby, il n'y a aucun moyen de s'échapper, aucune possibilité de faire semblant. Il faut se confronter aux risques, surmonter sa peur, tête en avant faire face à la difficulté, à l'adversité, aux mauvais rebonds. C'est ce qui nous fait aimer passionnément le Rugby.

Notre Rugby, c'est, historiquement, un sport de clochers, de villages, de proximité. Et demain, grâce à l'obtention fantastique de la Coupe du Monde 2023, nous souhaitons renforcer ce lien fort, entre l'Ovalie et les Territoires.

Le projet fédéral veut garantir un avenir heureux pour le Rugby français : une meilleure formation des pratiquants et une hausse significative du nombre de licenciés.

Ce projet étroitement lié à la réussite de cette Coupe du Monde 2023, devra profiter à toute l'Ovalie et ancrer, de manière pérenne, le Rugby au cœur de la société française. Les Clubs, piliers de notre stratégie, les licenciés, les bénévoles et les millions de supporters qui, partout dans le pays, portent le Rugby dans leur cœur sont les préoccupations premières de ce projet.

Agir en faveur de valeurs fondamentales, par l'intermédiaire d'un sport qui se fonde sur l'engagement et la solidarité, est le sens premier de notre action.

La responsabilité de la FFR est considérable. L'action fédérale doit contenir les ferments de la performance, les « provocateurs » de compétitivité et du très haut niveau, mais aussi et surtout elle doit être la gardienne des valeurs qui fondent la singularité de notre sport. C'est tout le sens de ce projet fédéral.

SOMMAIRE

La stratégie animant l'ensemble du projet fédéral **P. 4**

Les cinq orientations stratégiques :

- 1.** Une Fédération de projets au service des Clubs **P. 9**
- 2.** Une Fédération de compétences: la formation pour la qualité et l'excellence **P. 19**
- 3.** Pour un rugby populaire et performant: une pratique pour tous, pour toutes et partout **P. 27**
- 4.** Unir les forces du professionnel et de l'amateur : 1 seul RUGBY pour être Champions du Monde 2023, et Champions Olympiques 2024 **P. 35**
- 5.** Ensemble réussir FRANCE 2023 **P. 41**

Les modalités de suivi et de renouvellement du projet fédéral **P. 49**

Pour aller plus loin : annexes **P. 50**

LA STRATÉGIE ANIMANT L'ENSEMBLE DU PROJET FÉDÉRAL

Une stratégie en deux temps autour de 2023



Notre discipline doit être capable de former des sportifs certes, mais plus largement des Citoyens. « Faire rugby » c'est façonner des Citoyens plus éclairés et épanouis.

En fixant l'enjeu du projet fédéral à ce très haut niveau d'ambition, la FFR s'est déjà réformée pour se doter d'une gouvernance démocratique, ouverte, transparente, capable d'intégrer toutes les fratrises pour n'en faire qu'une, indivisible et rayonnante, et redonner la parole aux CLUBS afin de dessiner avec eux, l'avenir de ce sport vertueux.

Ce projet doit justement permettre de conforter durablement le rôle sportif et social du CLUB qui demeure à la fois la valeur-socle et l'objectif principal.

D'ici 2023, la FFR souhaite renforcer les moyens octroyés aux dirigeants de CLUBS afin qu'ils puissent accomplir leurs missions dans des conditions administratives simplifiées, en accédant à des formations de qualité

et de proximité, en étant accompagnés à chaque instant par leur Fédération pour rendre la pratique plus accessible partout et pour tous. La FFR se mobilise pour cela avec tout réseau territorial réorganisé autour de 13 Ligues régionales, 7 Comités territoriaux outre-mer et 96 Comités départementaux.

« Moins de contraintes, moins d'obligations, plus de facilités administratives pour valoriser le plaisir de la pratique et concentrer les efforts à longs termes sur l'éducation et le Sportif », pourrait être un bon résumé de ce projet.

La Fédération renverse ainsi la pyramide, en partant du quartier et du village pour prioriser les besoins intrinsèques du CLUB et consolider un projet fort en faveur du rayonnement national et international du Rugby Français.

Bâtir des Clubs structurés dotés d'un projet pluriannuel, consolidés dans un schéma territorial cohérent, avec des dirigeants et des éducateurs mieux formés, dans un esprit de convivialité et de fraternité, permettra d'accueillir dans les meilleures conditions et durablement toutes celles et ceux qui voudront pratiquer le Rugby grâce au formidable effet-levier que doit être FRANCE 2023.

Ce projet tend à mobiliser la France du Rugby en perspective de la Coupe du Monde 2023 et lui laisser un héritage fort, durable et fondateur.

Le CLUB est l'épicentre de ce projet articulé autour de 5 axes forts.

Ce projet est une base dynamique, déclinable sur l'ensemble des territoires, adaptable aux besoins des dirigeants les plus proches du « terrain » et tenant compte de la formidable richesse issue de leurs diversités.



La participation des partenaires institutionnels de la FFR à la réussite du projet fédéral

Le projet fédéral ne pourrait avoir une telle ambition sans le soutien de ses partenaires institutionnels, à savoir :

- **L'État et en particulier le Ministère chargé des sports**, à travers son soutien au projet de performance fédéral (PPF) et les conseillers techniques sportifs d'État exerçant leurs fonctions au sein de la fédération, mais aussi son engagement sur l'accueil de la Coupe du Monde 2023 en France.
Le ministère de l'éducation nationale : les «Écoles Ovale» sont créées pour mettre l'accent justement sur la valeur ajoutée éducative du rugby.
- **La Ligue Nationale de Rugby - LNR** avec qui des actions novatrices en matière de solidarité entre sport professionnel et sport amateur sont impulsées dans le cadre de cette mandature, par exemple la mutualisation des droits commerciaux de l'Équipe de France, du Top 14 et de la Pro D2.
- Les différentes **collectivités territoriales** :
 - Les nouvelles Régions avec qui s'élaborent de véritables projets de développement du rugby dans les territoires
 - Les Départements, piliers de la solidarité et des valeurs sociales que la FFR souhaite faire rayonner.
 - Les communes et intercommunalités qui permettent la pratique du rugby en proximité des attentes des citoyens.

Tous ces partenaires contribuent à donner de l'ampleur au projet fédéral et motivent la réussite de celui-ci.

Nota. Le partenariat avec les entreprises sponsors est décrit en page 56.



1. Une Fédération de projets au service des Clubs



Pourquoi ?

Ce projet fédéral repose sur la conviction profonde que **les 1.919 clubs de la FFR constituent l'unité fondamentale où se joue une grande partie de l'avenir du Rugby en France** : la relation aux pratiquants pour leur faire partager le goût du rugby, la relation aux dirigeants bénévoles qui font le rugby au quotidien, la relation aux partenaires communaux et intercommunaux qui assurent un soutien indispensable...

Revers de la médaille, c'est aussi au niveau des clubs où s'exercent de fortes tensions : faire vivre son projet de club, fidéliser les pratiquants, pérenniser le bénévolat, accompagner professionnellement ses salariés, assurer l'accès aux financements et moyens nécessaires... sont autant de combats à mener au quotidien pour nos dizaines de milliers de dirigeants de clubs.

C'est pourquoi la nouvelle équipe dirigeante a souhaité inverser la pyramide en plaçant les clubs au sommet des priorités. La fédération a

alors commencé par se réformer de l'intérieur pour donner un nouveau souffle : réforme des statuts, non-cumul des mandats, vote électronique et décentralisé, limitation des procurations, quota féminin à tous les échelons territoriaux, procédure référendaire...

Pour continuer à donner du pouvoir aux clubs et les aider dans leurs fonctions, la FFR s'engage dans trois directions :

- Mettre à disposition des dirigeants de clubs de la **ressource** : de la ressource technique avec « Côté dirigeants », mais aussi de la ressource financière avec du pouvoir d'achat : la centrale d'achat, l'abaissement du coût de la pratique du Rugby...
- **Simplifier** la vie des dirigeants de clubs dans toutes leurs relations avec la fédération, en saisissant les facilités qu'offre le **digital**. La réforme des licences est un bon exemple combinant à la fois simplification et dématérialisation, générant de précieux gains de temps et d'efficacité pour chacun.
- Outre les ressources apportées par le siège national, **les Ligues régionales** et **Comités départementaux**, piliers forts de la proximité, appuieront également les clubs dans leur fonctionnement et développement : les équipes techniques de Ligues, dirigées désormais par des Directeurs Techniques de Ligues, seront tournées vers l'accompagnement du projet du Club.



1.1 Se constituer en ressource pour les dirigeants de clubs



Quelques actions phare :

- «Côté dirigeants»: le centre de ressources en ligne (<http://cote-dirigeants.ffr.fr/>)
- L'Institut national de formation - INF et ses déclinaisons en région - IRF
- Favoriser la création et l'animation de **Maisons Ovale des Territoires (MOT)** : pour une action permanente de soutien et d'accompagnement du Rugby Amateur en proximité des Clubs, pour qu'aucune commune, aucun village ne soit trop éloigné de l'action de la Fédération et bénéficie de la totalité des services qu'elle proposera à ses clubs. Ces MOT, véritables plateformes de ressources à la vie associative pourront s'établir dans les sièges et antennes des Ligues et Comités Départementaux.
- Diminution de 10% des coûts de fonctionnement de la FFR pour dégager de nouvelles marges de manœuvre pour le Rugby Amateur
- Faire baisser le coût de la pratique du Rugby : opération « 1 ballon pour 5 licenciés », diminution de moitié du coût de la

cotisation licence...

- Optimiser la gestion des mutations et réduire leurs coûts. La dématérialisation des documents administratifs de demandes de mutation simplifie et accélère la démarche du licencié et du nouveau club (permettant d'éviter un envoi par lettre recommandée : *réduction des coûts financiers, gestion des avis par mail qui permet un suivi totalement informatisé des dossiers depuis la création jusqu'à la validation définitive*), elle offre une vision immédiate pour le club quitté.
- Rembourser les indemnités kilométriques
 - Crédit dès le début de saison de 50% des aides kilométriques prévisionnelles des compétitions sur le compte FFR des clubs,
 - Optimisation des règles d'attribution des aides aux déplacements des équipes selon les compétitions : soit en augmentant les caisses de blocage, soit en abaissant les distances minimales donnant droit à indemnisation.
- Projet de création d'une centrale d'achat



1.2 Simplifier et digitaliser les relations entre la fédération et les clubs

Simplifier la vie des Clubs en réduisant leurs obligations

COMMENT ?

Création d'une commission dédiée à l'aménagement des obligations sportives :

- Favoriser la pratique
- Préserver les intérêts sportifs et économiques des clubs, en particulier ceux situés dans des bassins défavorisés
- Pérenniser les compétitions et protéger l'enjeu sportif,
- Assurer l'équité entre clubs participant aux mêmes compétitions.

QUELS RÉSULTATS ?

Saison 2018/2019 :

- Pour les clubs de séries : suppression des obligations
- Élargissement du champ des compétitions jeunes pour atténuer les obligations (extension de la catégorie des juniors aux -19 ans)
- Suppression de la possibilité d'imposer des obligations sportives plus contraignantes au niveau des Ligues. Introduction de la possibilité de valoriser les initiatives de développement du Rugby

A partir de la saison 2019/2020 :

- Pour les clubs d'Honneur : stabilisation des obligations sportives afin de les préparer à une éventuelle montée en 3ème division fédérale,
- Mise en cohérence des périmètres du rugby avec la cartographie scolaire : École primaire pour les EDR, Collège pour les U16, Lycée pour les U18
- Bilan sur les dérogations aux obligations (clubs bénéficiaires, conséquences, etc.)

PILOTÉ

Le Vice-président en charge du rugby amateur avec l'appui de la Direction des activités sportives et juridiques et de la Direction Sportive

PARTENAIRES

Ligues régionales et Commissions suivantes : Clubs de Divisions Fédérales, Clubs de séries, rugby féminin



Créer la Fédération 2.0

COMMENT ?

Simplifier tous les processus grâce à la dématérialisation et apporter de meilleurs services numériques à toute la famille du rugby : nouveaux modes de fonctionnement (vote électronique et décentralisé), nouveaux outils (feuille de match dématérialisée) et refonte globale de l'écosystème numérique (sites Compétitions, FFR, FR, Ligues, Comités Départementaux et Clubs).

- Vote décentralisé : depuis novembre 2017
- Nouveau site Compétitions : depuis octobre 2017 (application mobile en août 2018)
- Oval-e 2 : pleinement effectif au mois de septembre 2018
- 13 sites Internet pour chacune des Ligues : pour octobre 2018 (et courant 2019 pour les Comités Départementaux)
- Nouveau site ffr.fr : pour décembre 2018
- Mise à disposition de sites gratuits pour les 2000 clubs de rugby amateur : en 2019
- Pour la saison 2019 - 2020 : Feuille de match dématérialisée et E-université

PILOTE

Vice-Président en charge de la simplification avec l'appui de la Direction Digitale et Systèmes d'information

PARTENAIRES

Participation de tous : Bénévoles, Passionnés, Licenciés, Officiels de matchs, Éducateurs, Ligues Régionales, Comité Départementaux, Dirigeants de clubs de rugby amateur, etc.



1.3 Pour des territoires forts : placer les Ligues et Départements au service du Projet et des clubs

Une nouvelle filière d'Emplois Sportifs pour l'accompagnement des clubs

COMMENT ?

Mise en place d'un Conseiller Technique de Club pour un bassin de 8 à 12 clubs ayant une Ecole de Rugby, selon les territoires et leurs exigences :

- Déployer la Formation ainsi que l'accompagnement permanent et de proximité des Clubs dans leur projet sportif
- Aider spécifiquement les Clubs dotés d'une École de Rugby

La FFR se place ainsi en **ressource des dirigeants-bénévoles** : faciliter leur quotidien pour qu'ils puissent se consacrer à l'organisation du « jeu » et la pratique de terrain

QUELS RÉSULTATS ?

- Ouverture de 59 postes de CTC à pourvoir d'ici le 30 juin 2019
- Ouverture de 102 postes de CTC supplémentaires d'ici le 30 juin 2020

En parallèle, pour assurer l'encadrement et l'animation de ce réseau :

- Création de 8 postes de Directeur Technique de Ligue et 28 postes de Conseiller Technique de Ligue, engagée en juin 2018 avec un déploiement à la rentrée sportive 2018
- Réorientation des profils de poste des cadres techniques actuels

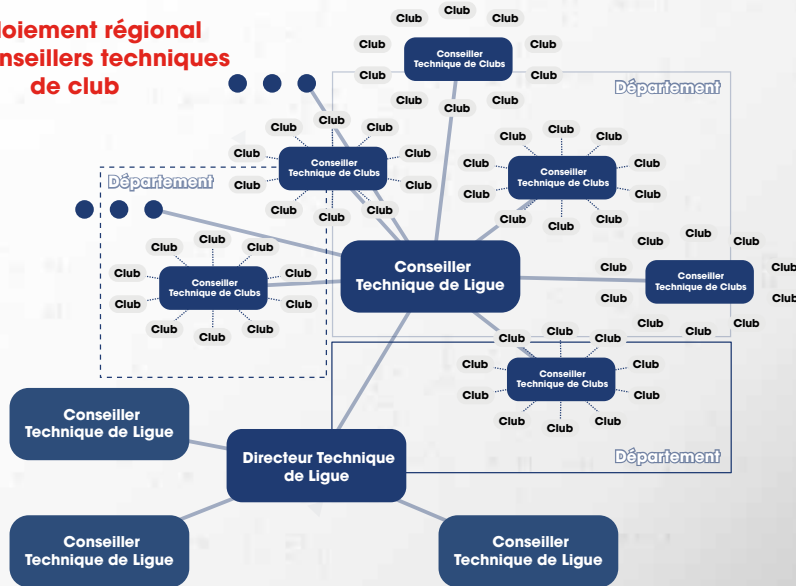
PILOTE

PARTENAIRES

Président avec l'appui de la Direction Générale, des RH et de la DTN

- Ligues Régionales en tant qu'employeurs des CTC
- Comités Départementaux : garants du déploiement des CTC auprès des Clubs (travaillant de concert avec leur CTL), rôle majeur dans la formation des jeunes

Déploiement régional des conseillers techniques de club



AXE 2



UNE FÉDÉRATION DE COMPÉTENCES :
LA FORMATION POUR LA QUALITÉ ET
L'EXCELLENCE

2. Une Fédération de compétences : la formation pour la qualité et l'excellence

Pourquoi ?

Pour une activité comme le Rugby, reposant avant tout sur les relations humaines, à tous les niveaux (entre dirigeants, entre entraîneurs et pratiquants, entre arbitres et joueurs...), **la formation** constitue un enjeu majeur à plusieurs titres :

- C'est un levier pour la qualité de l'offre de pratique et de service, attendue et demandée par les pratiquants.
- C'est un levier pour la performance du Rugby français, souhaitée par le pays tout entier.
- Enfin, c'est une condition pour un développement structuré et pérenne du Rugby français

L'objectif de la FFR est alors de **renforcer les compétences à tous les niveaux** (dirigeants, entraîneurs et éducateurs, officiels de match...), avec la Direction technique nationale - **DTN** en colonne vertébrale de la formation du Rugby français :

- Se doter de **nouveaux instruments pour la formation** Rugby : créer l'e-Université du rugby français, structurer 3 niveaux de label qualité pour les écoles de rugby, mettre en place un livret des acquisitions pour le joueur, activer l'Institut national de formation - INF... Réformer les filières de détection et d'accompagnement au haut
- niveau, notamment en créant les **Académies fédérales**
- Se doter d'une organisation moderne et territoriale de **l'arbitrage**,
- basée notamment sur la mutualisation des compétences, préservant la transmission et la tradition

2.1 Placer la qualité au cœur de la formation Rugby (dirigeants, arbitres, éducateurs, joueurs...)

Simplifier la vie des Clubs en réduisant leurs obligations

COMMENT ?

Accompagner et former les éducateurs bénévoles
Développer la qualité de l'accueil : un rugby pour tous et pour toutes
Favoriser les liens avec le milieu scolaire
Communiquer pour promouvoir le Rugby des enfants et les EDR

QUELS RÉSULTATS ?

- Mise en place des CTC (Janvier 2019 – Juin 2020)
- Formation fédérale modulable (depuis septembre 2016), de proximité et continue (site de l'Éducateur et séances type, plan de formation avec clips vidéos)
- Nouveau label EDR à trois niveaux, avec évolution possible tous les deux ans.
- Semaine des EDR : journée de promotion du Rugby des enfants
- Nouvelles règles pour le rugby éducatif : Rugby à toucher et avec contact aménagé
- Livret du joueur pour construire le développement individuel de nos pratiquants
- Projet «Ecol'Ovale mode d'emploi» pour travailler avec le milieu scolaire.

PILOTE

Président avec l'appui du Vice-président en charge de la formation, l'Élu responsable de l'INF, l'Élu en charge du projet École de rugby et le DTN

PARTENAIRES

Ligue Régionale de rugby : Employeur des CTC et porteuse de la formation fédérale, instruction des labels

Départements : commission EDR, organisation des tournois, convention milieu scolaire

Clubs : intervention de salariés dans l'académie



2.2 Réformer les filières de détection et d'accompagnement au haut niveau

Créer les Académies fédérales

MISSIONS

Unir les acteurs de la formation des joueurs et des joueuses de haut niveau (potentiel équipes de France) dans une filière unique

Coopérer entre la FFR et les Clubs

Intégrer le travail des clubs dans la formation des joueurs de haut niveau de 16 à 18 ans

Prôner l'égalité des chances en mettant en œuvre le même dispositif pour les garçons ou les filles

Individualiser le travail pour chaque joueur ou joueuse

Rapprocher les structures des lieux de pratique Elite Jeune

Superviser les compétitions jeunes

QUELS RÉSULTATS ?

- Cahier des charges Académie : juin 2018
- Création de 8 postes de Managers du Plan de Performance Fédéral : juillet 2018
- Élaboration d'un Plan de formation des Académies : Septembre 2018
- Déploiement de l'outil de suivi Onivo
- Ouverture de 19 Académies Fédérales en Septembre 2018
- Ouverture de 5 Académies supplémentaires (soit 24 au total d'ici 2019)

PLOTE

PARTENAIRES

Président avec l'appui du Vice-président en charge de la formation et du DTN

Éducation Nationale : mise à disposition d'enseignants EPS manager de la structure (à temps plein ou temps partiel), accueil et aménagement du temps de l'élève

Ligue régionale de rugby : Employeur de cadres, organisation de la détection

Clubs : intervention de salariés dans l'académie



En blanc : 19 academies de sept. 2018
En rouge : 5 academies supplémentaires prévues en sept. 2019



2.3 Mutualiser les compétences : une organisation moderne et territoriale de l'arbitrage

L'arbitrage est le **poumon éthique** du rugby français. Il contribue à la pratique sécurisée de notre sport de contact. Notre objectif est ainsi d'assurer l'apprentissage des règles dès le plus jeune âge.

Les moyens pour y parvenir :

→ **Accompagner les Ligues** dans le projet de l'arbitrage national 2018/2019 : organisation régionale de l'arbitrage et structuration, en prenant en compte les spécificités de chaque Ligue (*en fonction des ressources humaines encadrantes, du nombre d'arbitres, de la configuration sportive, des compétitions...*)

→ **Aider à la mise en place d'un Directeur en l'Arbitrage de Ligue - DAL** (*voir schéma ci-après*) : l'organisation de l'arbitrage des ligues ne peut plus être gérée bénévolement en raison des effectifs et des missions. C'est pourquoi, la FFR encourage et accompagne les ligues à professionnaliser ce secteur. Parmi les grandes missions du DAL :

Recrutement : faire connaître et valoriser la fonction d'arbitre, participer au suivi de la charte de l'arbitrage, développer l'arbitrage féminin, mettre en place un plan d'accompagnement sur les écoles d'arbitrage dans les clubs tout en assurant leur développement, plan de coordination avec l'UNSS et les autres fédérations affinitaires...

Formation et examen : arbitres de fédérale 2 et fédérale 3 (stages interterritoriaux) avec le responsable de la formation...

Détection des talents et classement : participer au processus de détection des « futurs talents » (fédérale 2,

classement fédéral des arbitres de FD2 et FD3)...

Supervision et coaching

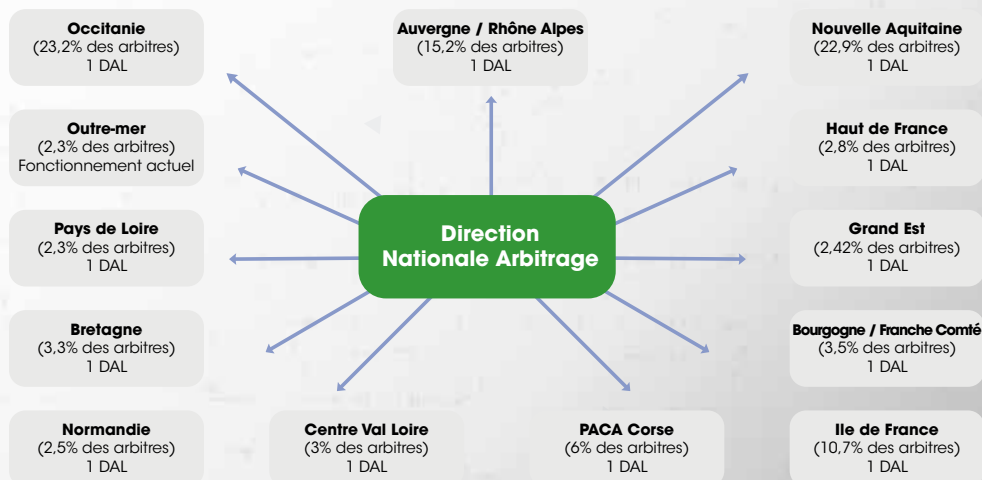
Administratif : être le correspondant des arbitres de la ligue au niveau national...

→ **Impulser les actions de détection, de recrutement, de formation et de suivi des arbitres**

- Répondre aux besoins des clubs (l'arbitre doit rentrer dans le dispositif du club)
- Couvrir tout le territoire et assurer l'avenir

→ **Soutenir auprès des Comités Départementaux des actions permettant l'ouverture d'Ecoles d'Arbitrage** au sein de bassin de Clubs afin que chaque jeune reçoive une double formation à la technique et à la REGLE

La coordination des 3.300 arbitres autour des Directeurs en Arbitrage de Ligue - DAL



AXE 3

POUR UN RUGBY POPULAIRE
ET PERFORMANT :
UNE PRATIQUE POUR TOUS,
POUR TOUTES ET PARTOUT

3. Pour un rugby populaire et performant : une pratique pour tous, pour toutes et partout

Pourquoi ?

Pour que le Rugby prenne toute sa place dans la société et devienne un **phénomène sociétal complet**, il doit pouvoir intéresser tout un chacun, quelle que soit son genre, sa condition sociale ou son lieu de résidence.

L'opportunité de l'organisation de la Coupe du Monde doit devenir un véritable outil transversal de transformation et de mobilisation de notre réseau.

La fédération engage pour cela un mouvement de **diversification des façons de pratiquer le Rugby**, permettant ainsi de s'adapter à la variété des configurations et des attentes et d'investir pleinement les dimensions connexes au sport compétitif :

- Proposer une pratique adaptée à tous les goûts : la pratique loisir, la pratique scolaire et périscolaire, la pratique en club, la pratique compétition et haut niveau... Avec ou sans contact, sur terrain engazonné ou multisport, etc.
- Appliquer l'égalité des droits des Femmes et des Hommes et développer spécifiquement la **pratique féminine**, dans les clubs professionnels, avec des tournois mixtes, etc.
- Intégrer pleinement les **outre-mer** dans toutes les composantes de la FFR : les intégrer dans les compétitions nationales, faire venir l'Équipe de France dans les outre-mer, créer des centres techniques régionaux, création d'un service dédié au sein de la FFR...
- Développer le 7 international et ses compétitions nationales : créer un socle commun entre le 7 et le XV pour les moins de 16 ans, viser un titre de Champion olympique en 2024...

3.1 Faire rayonner les valeurs du rugby et proposer une pratique adaptée à tous les goûts

Actions phares :

- Développer la vie sociale autour du rugby : aménagement des horaires de match professionnel, club house avec TV& abonnement...
- Diversifier l'offre de pratiques: loisir (sans contact, street rugby, rugby à 5...), éducative (école ovale, avec l'Education nationale)...
- Structurer et spécifier l'offre de la fédération au-delà de la dimension sportive et compétitive du Rugby, en cohérence avec les orientations ministérielles de la cohésion sociale.
- Réformer les compétitions pour étendre la pratique et la rendre accessible à tous, quel que soit son niveau (fiche ci-après)

Réformer les compétitions JEUNES pour étendre la pratique et la rendre accessible à tous, quel que soit son niveau

COMMENT ?

Mise en place d'une compétition Nationale U16 et U18 et des compétitions régionales de ligue ou supra-ligue

Définition d'une pyramide lisible Elite-National-Régional sur l'ensemble du territoire

Fixer le niveau de compétition en fonction des résultats sportifs de l'année précédente et non plus au regard des niveaux des équipes seniors

Produire des championnats équilibrés

Définir un calendrier cohérent sur l'ensemble de la saison, respectueux des rythmes des jeunes

QUELS
RÉSULTATS ?

- Mise en œuvre de la nouvelle formule de championnat dès septembre 2018
- Développement de la pratique vers le Haut Niveau sur tout le territoire.
- Cohérence des championnats sur l'ensemble du territoire.

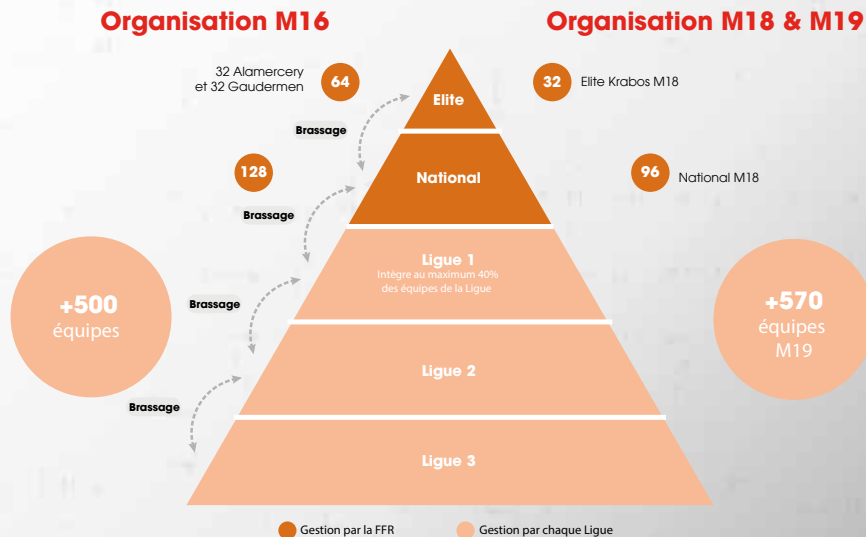
PILOTE

Vice-Président en charge de la formation avec l'appui de la Direction Sportive et du service des compétitions.

PARTENAIRES

Direction Sportive Nationale
Service compétitions
Ligue Régionale

5 Niveaux de Compétition avec un système de montée / descente



3.2 Développer la pratique féminine

Le rugby féminin est en forte progression : de l'ordre +40% entre 2014 et 2017, pour atteindre plus 28.000 licences féminines aujourd'hui en 2018.



Les équipes féminines ont désormais pris toute leur place dans le rugby français et sont pleinement reconnues : elles ne font plus progresser uniquement le rugby féminin mais bien le rugby dans son ensemble.

Actions phares :

- La parité totale entre filles et garçons dans l'ensemble de la filière de préparation au haut niveau, de 15 jusqu'à 20 ans
- L'équité de traitement entre filles et garçons concernant les primes fédérales pour les équipes de France
- La promotion de la pratique féminine dans le cadre des Ecoles Ovale
- Le plan de féminisation du rugby aussi bien au niveau de l'encadrement (éducateurs, entraîneurs, arbitres...) que dans les instances dirigeantes (Comité directeur national, Ligues régionales)
- La professionnalisation des joueuses du XV et 7 féminines et de leur encadrement
- La création de tournois mixtes pour les -15 et -18 ans, incluant la possibilité d'accueillir les licenciées UNSS dans les championnats de la FFR

3.3 Intégrer pleinement les outre-mer



Actions phares :

- Reconnaître les outre-mer comme des zones à fort potentiel de pratique et de performance (*fiche ci-dessous*) et leur donner les moyens de réussir leur politique sportive
- Faire venir l'Équipe de France dans un des trois océans à chacune de ses tournées.

Reconnaître les outre-mer comme des zones à fort potentiel de pratique et de performance

COMMENT ?

Mise en place de CTC dans chaque territoire pour développer la pratique à la fois dans le milieu scolaire et dans les clubs (**augmenter la base**).

Mise en place d'académies pour repérer et former les joueurs à forts potentiels (**détecter et développer les talents**).

Faciliter la pratique des joueurs dans leurs zones géographiques (**proposer des rencontres de haut niveau**).

QUELS RÉSULTATS ?

Mise en place des CTC en 2019 et augmentation du nombre de licenciés.

Quatre Académies à la rentrée 2019 et trois autres en 2021. Joueurs d'outre-mer intégrant des centres de formation labélisés et augmentation du niveau local.

PILOTE

VP en charge des outre-mer et Direction Sportive (avec comme référent le DTL outre-mer)

PARTENAIRES

Les Comités Territoriaux d'outre-mer

Le rugby français à travers le monde



3.4 Développer le 7 international et ses compétitions nationales

Actions phares :

- Repenser les compétitions du 7 pour les jeunes (*voir ci-dessous*)
- Créer un socle commun entre le 7 et le XV pour les moins de 16 ans
- Objectif Champion olympique 2024.

Repenser les compétitions du 7 pour les jeunes

COMMENT ?

Élargissement progressif de la pratique du 7 à tous les licenciés.

- Pratique U14 à 7 septembre octobre (depuis 2016)
- Mise en place de 2 tournois U16, U18 et U23 pour les clubs Élités (Crabos, Alamercery et Gaudermen) (déjà opérationnels)
- Compétitions développement U16 et U18
- Compétitions U18 féminines.

À terme, tous les jeunes de 14 à 23 ans auront joué au Rugby à 7, garçons et filles

QUELS RÉSULTATS ?

A la rentrée 2018 :

- Participation de 600 clubs pour la phase développement U16 et U18
 - Finales Nationales 16 clubs par catégorie
 - Finales Nationales U18 féminines 16 équipes sélections de Ligues
- 32000 U14 // 9500 U16 // 9500 U18
240 filles U18 hors phases régionales

PILOTE

Président avec l'appui du Vice-président en charge de la formation, de l' élu responsable du Rugby à 7 et du DTN

PARTENAIRES

FFR : Organisation des finales nationales
Ligue Régionale de rugby : Mise en place des compétitions régionales
Clubs : Participation aux compétitions à 7

AXE 4



UNIR LES FORCES DU
PROFESSIONNEL ET DE L'AMATEUR :
1 SEUL RUGBY POUR ÊTRE
CHAMPIONS DU MONDE 2023,
ET CHAMPIONS OLYMPIQUE 2024

4. Unir les forces du professionnel et de l'amateur :

1 seul RUGBY pour être Champions du Monde 2023, et Champions Olympiques 2024

Pourquoi ?

Le Rugby professionnel et le Rugby amateur sont **indissociables et ne font qu'un** : aucun ne peut durablement exister et se développer sans l'autre.



Ils sont mobilisés ensemble pour réussir FRANCE 2023 dans un intérêt unique : faire progresser le Rugby Français.

Comment ?

Via la signature de la convention entre FFR et LNR (*voir fiche ci-après*). Cette convention permet de tisser les liens de solidarités entre professionnels et amateurs qui s'imposent. Il s'agit par exemple de façon très pragmatique d'assurer la bonne synchronisation des calendriers et horaires de match, mais au-delà de **faire bénéficiaire au Rugby amateur du produit de la commercialisation du Rugby professionnel**.

In fine, cette symbiose doit contribuer à la performance du Rugby français :

- La réussite des Équipes de France dans les compétitions internationales
- Faire rayonner le Rugby Français au sein des instances internationales (Rugby Europe et World Rugby).

4.1 Faire bénéficiaire au Rugby amateur du produit de la commercialisation du Rugby professionnel

Une convention ambitieuse avec le secteur pro au bénéfice du Rugby amateur

COMMENT ?

Accord du secteur professionnel pour une Contribution de Formation pour le Secteur Amateur de 22 millions d'euros d'ici 2023.

Redessiner les Indemnités de Formation au bénéfice du secteur amateur, représentant un montant de 3 millions supplémentaires d'ici 2023

Rassembler les filières de formation fédérale et professionnelle dans un seul et même projet

QUELS RÉSULTATS ?

Signature de la convention FFR/ LNR à l'été 2018

D'ici 2023 : une consolidation des projets de formations des Clubs

Après 2023: une équipe, un projet, une structure qualité pour accueillir tous les nouveaux licenciés et les mener aux plaisirs de la pratique Ovale et vers le meilleur niveau

PILOTE

VP en charge des relations avec le Rugby Professionnel
La DTN

PARTENAIRES

Les Ligues qui seront une des tutelles avec la Direction Sportive des Académies

4.2 Sécuriser la pratique à tous les niveaux avec l'Observatoire médical du rugby

L'Observatoire Médical du Rugby a été mis en place en octobre 2017 pour réunir l'ensemble des acteurs du jeu et des experts médicaux de différentes spécialités. C'est un organe paritaire FFR-LNR.

En mars 2018, il a présenté 45 préconisations pour la santé des joueurs et joueuses, de l'école de rugby au monde professionnel. Elles ont pour objectif d'**améliorer la prévention, la prise en charge et le suivi des blessures, dont les commotions cérébrales.**

Ces préconisations s'organisent autour de cinq groupes de travail :

- Ecole de rugby (moins de 14 ans)
- Joueurs amateurs (cadets, juniors et séniors)
- Filière de formation (pôles espoirs - académies, pôles France, centres de formation)
- Joueurs professionnels
- Groupe technique et transversal (épidémiologie)

Dans le secteur professionnel par exemple, des préconisations portent sur la gestion des temps de jeu, l'évolution des règles de remplacement, le renforcement du protocole de prise en charge des commotions cérébrales, la prévention ou encore la structuration médicale des clubs professionnels.

La fédération va désormais examiner les faisabilités de ces préconisations et prioriser parmi celles qui seront mises en œuvre concrètement.

4.3 Faire des Équipes de France une priorité absolue

Repenser l'Équipe de France

COMMENT ?

- Replacer la performance du joueur international au centre du dispositif
- Structurer une relation Staff Équipe de France/Staff de Club basée sur des objectifs partagés et une communication constructive
- Donner au Staff de l'Équipe de France le pouvoir de cogérer

QUELS RÉSULTATS ?

D'ici 2020 : Aborder la Coupe du Monde 2019 dans les meilleures dispositions de préparation de notre histoire

Pour 2023 : Mettre en capacité l'Équipe de France de remporter la Coupe du Monde 2023

PLOTE

Comité d'Orientation Stratégique et le Comité Supérieur des Équipes de France créés par la nouvelle Convention FFR/LNR

Le Staff de l'Équipe de France

PARTENAIRES

LNR en coordination

Staffs TOP14

4.4 Faire de la FFR une nation leader et influente au sein des instances internationales et du rugby mondial

Acteur historique sur la scène internationale, la FFR a toujours œuvré à la modernisation et à la popularisation de son sport sur de nombreux territoires. Elle poursuivra cette mission en investissant des positions décisionnaires dans l'ensemble des instances internationales (voir partenaires ci-dessous) et en s'affirmant comme leader :

- Développer le rugby sur l'ensemble de la planète en aidant les associations régionales et les fédérations émergentes. Ces nouveaux territoires doivent permettre d'accroître le nombre de pratiquants et de supporters à travers la planète
- Maintenir les grands équilibres mondiaux et l'équité sportive entre les nations du rugby en proposant des réformes protégeant de l'exode massif des meilleurs talents vers les clubs des grandes compétitions professionnelles
- Optimiser la valeur commerciale des différentes compétitions internationales et ainsi permettre une redistribution plus importante en faveur du rugby amateur et assurer la viabilité financière du rugby international
- Protéger les joueurs et joueuses pour rendre le jeu plus sûr en prônant les adaptations des règles du jeu pour garantir une pratique sans risque.

1er Vice-président en charge des relations internationales

World Rugby, Tournoi des 6 Nations, Rugby Europe, EPCR

PLOTE

PARTENAIRES

AXE 5

ENSEMBLE, RÉUSSIR
2023



5. Ensemble réussir FRANCE 2023



Le 15 novembre 2017 est devenue une journée historique pour le rugby français : la France s'est vue attribuer par World Rugby l'organisation de la Coupe du Monde de Rugby 2023, pour la seconde fois de son histoire après 2007.

Fixer FRANCE 2023 comme un objectif prioritaire des deux mandatures, c'est avant tout mobiliser toutes les énergies pour que l'évènement soit une pleine réussite.

Une réussite qui rejaillira sur le Rugby Mondial certes, mais avant tout sur le Rugby Français. L'objectif de la FFR est bien de **faire participer l'ensemble de son réseau** à cet évènement d'ampleur majeure autant dans sa préparation, que dans son animation et plus encore, dans l'héritage positif qu'il laissera à l'ensemble des Clubs Français.

Réussir FRANCE 2023 c'est donc donner toutes les chances au Projet Fédéral d'atteindre l'ensemble de ses objectifs.

5.1 Un challenge organisationnel

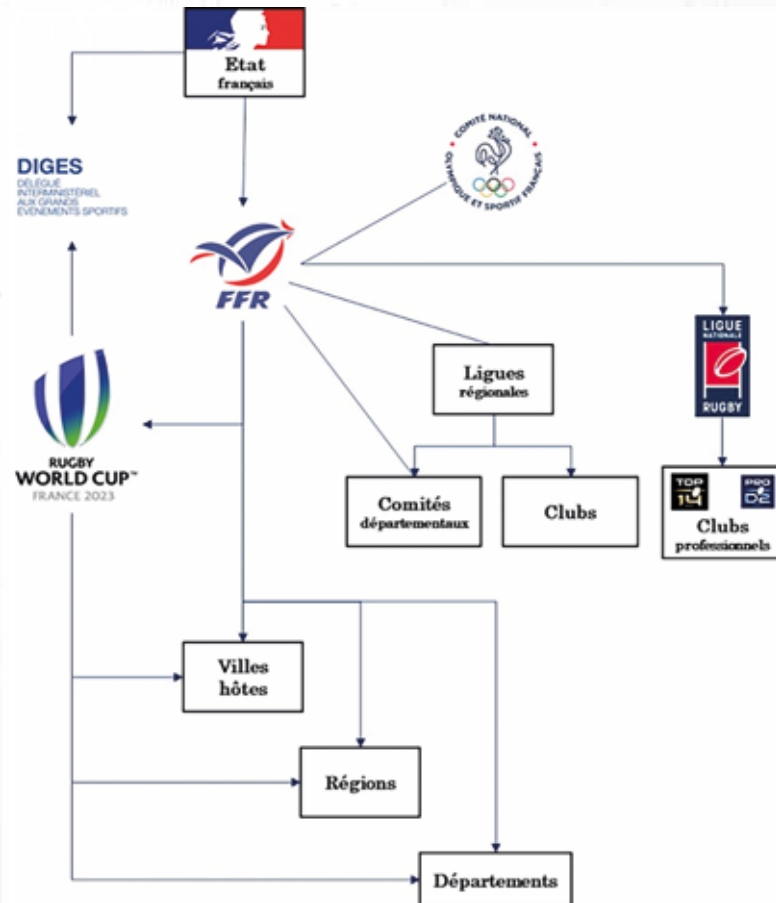
La FFR s'est vu confier l'organisation de la Coupe du Monde de Rugby 2023 par Rugby World Cup Limited (RWCL) au terme d'un accord signé en décembre 2017 (*le Contrat d'organisation*).

Elle est cogestionnaire du programme « Ensemble, réussir FRANCE 2023 » en collaboration avec le GIP FRANCE 2023.

Dans le cadre de la Coupe du Monde 2023, elle a pour mission de :

- Mettre en place un programme de promotion du rugby avec les institutions nationales et locales ;
- Assurer la coordination des projets avec les Ligues Régionales, les Départements et les Clubs ;
- Accueillir les équipes participantes au niveau local et établir le programme de promotion après leur élimination ;
- Associer les clubs de rugby à l'environnement des matches ;
- Participer à la mise en œuvre et à la gestion des *fanzones* / Animations dans les villes / Pavoisement / affichage ;
- Piloter les animations musicales et festives autour des matches ;
- Coconstruire le programme héritage de la Coupe du Monde de Rugby 2023 avant, pendant et après l'évènement ;
- Cogérer le programme des volontaires ;
- Participer à la promotion du tournoi et à la vente de billets ;
- Organiser le « *Trophy Tour* ».

La mobilisation collective de tous les partenaires pour réussir FRANCE 2023



L'Etat exerce un rôle décisif en soutien au succès de la Coupe du Monde de Rugby. Il s'est engagé sous différentes formes : fiscalité adaptée aux Grands Evènements Sportifs Internationaux (TVA, Droits d'enregistrement, taxes sectorielles), sécurité de l'évènement, procédure simplifiée et accélérée en matière de visas et douanes, protection des droits commerciaux de l'évènement, des consommateurs ainsi

que le bon fonctionnement du droit à la concurrence.

Il mobilise également sa Délégation Interministérielle aux Grands Evènements Sportifs (DIGES), facilitant les relations avec les différents ministères et services de l'Etat concernés et contribuant à inscrire l'évènement dans une perspective de développement économique et social.

Créé le 10 Mars 2018, le groupement d'intérêt public **FRANCE 2023** rassemble la FFR (62%), l'Etat (37%) et le CNOSE (1%). Il a pour missions de :

- ➔ Veiller au respect du Contrat d'organisation
- ➔ Préparer, financer, organiser et livrer l'évènement sur les plans sportif, technique, juridique et financier: organisation du tournoi, services aux équipes, aux officiels et au public, programme d'accueil, billetterie
- ➔ Promouvoir la Coupe du Monde de Rugby 2023 en France et à l'international ;
- ➔ Valoriser l'image de la France à l'international ;
- ➔ Coconstruire le programme d'héritage de la Coupe du Monde de Rugby avant, pendant et après l'évènement.
- ➔ Cogérer le programme des volontaires.

5.2 La participation du réseau territorial FFR



Pour que FRANCE 2023 soit la Coupe du Monde de tout un pays et profite à tous les territoires français sans exception, **les Ligues régionales** devront mobiliser leur territoire respectif et diffuser les informations fournies auprès des départements et des clubs.

Socle sportif, éducatif, social et solidaire, le club constitue le pilier du programme héritage de la Coupe du Monde 2023. La FFR souhaite faire du club le lieu incontournable du rugby, point de rencontre privilégié entre tous ses maîtres d'œuvre : les pratiquants, les passionnés et les bénévoles.

Chaque club se verra ainsi donner l'occasion de désigner un « Capitaine Coupe du Monde », qui sera le relais avec le GIP et la FFR pour participer à tous les projets Coupe du Monde.

Au-delà de ces actions, le GIP FRANCE 2023 lancera un programme intitulé « Héritage 2023 ». La FFR s'engage à ce que ce plan d'investissement soit réalisé, à partir des revenus générés par la Coupe du Monde de Rugby.

5.3 Un héritage assuré

La Coupe du Monde de Rugby 2007 a laissé un **héritage incroyable au rugby français**. En 10 ans, le nombre de licenciés a progressé d'un tiers. L'affluence dans les stades a augmenté de 40 % pour le Top 14 et de 60 % pour la Pro D2.

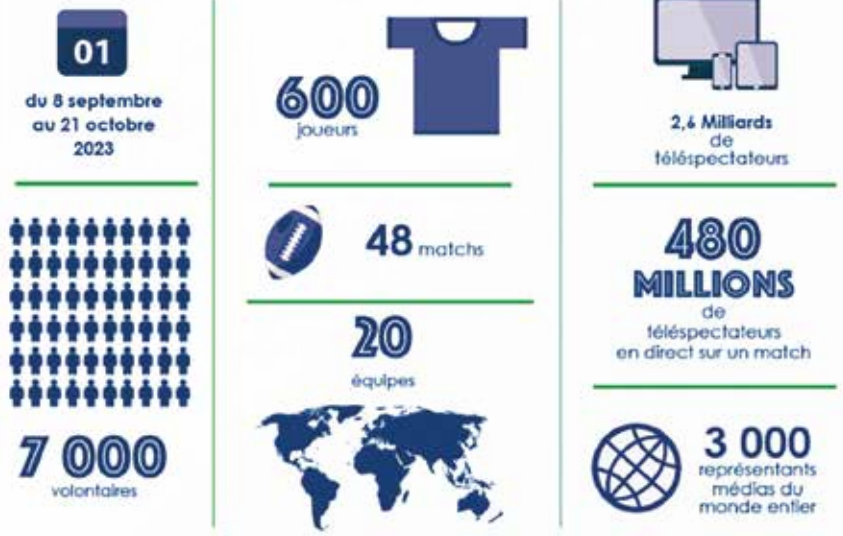
La Coupe du Monde de Rugby 2023 cherchera à faire mieux encore. FRANCE 2023, conformément aux ambitions du projet fédéral, souhaite poser les bases de cet héritage dès aujourd'hui, pour les années à venir :

- Poursuivre le développement et accroître la popularité du rugby
- Aligner le programme héritage avec les réformes de la FFR
- Réinvestir la totalité des bénéfices dans le rugby.
- Un appel aux projets pour le rugby

La Coupe du Monde de Rugby 2023 aidera aussi au développement du rugby **sur l'ensemble de la planète**, notamment auprès des régions et fédérations émergentes :

- Les 13 Ligues ainsi les 7 comités ultramarins engageront des partenariats avec les pays émergents à des fins sportives, éducatives et culturelles.
- À l'issue de la compétition, une partie des équipements techniques et sportifs feront l'objet d'une donation aux fédérations membres de World Rugby, et plus particulièrement les membres « émergents ».
- Avec le soutien des pouvoirs publics, la FFR souhaite aussi **exporter le programme « Rugby Santé »** pour encourager, à l'échelle mondiale, la pratique régulière du sport dans la prévention des maladies chroniques.

LE 3^{ème} ÉVÈNEMENT SPORTIF PLANÉTAIRE



LES MODALITÉS DE SUIVI ET DE RENOUELEMENT DU PROJET FÉDÉRAL

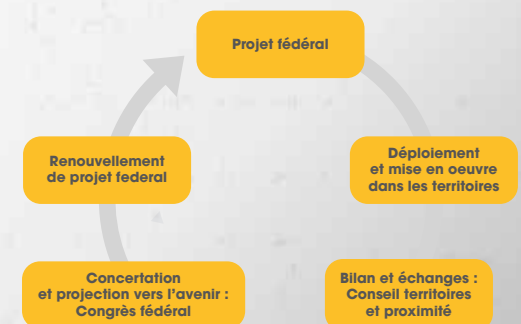


Une relation basée sur l'échange a su être établie entre la FFR et les Clubs avec l'arrivée de la nouvelle équipe fédérale, visant à garder le lien permanent avec le terrain. Le fonctionnement de **l'Agora** est une belle illustration de cette relation.

L'objectif est de cultiver et renforcer cette relation y compris dans la dynamique de déploiement, de bilan et de renouvellement du projet fédéral.

Le **Congrès fédéral** constituera en ce sens un temps fort de bilan annuel et de projection vers l'avenir, avec l'ensemble des acteurs du Rugby, pour continuer de penser le club et le rugby du XXI^{ème} siècle. Des formules de travail adaptées à cet objectif seront mises en place, tels que les «ateliers du projet».

Le **Conseil territoires et proximité** viendra alimenter le congrès en éléments de bilan et de proposition, en se nourrissant notamment des résultats des projets régionaux des Ligues (les POS- projets d'orientations stratégiques).



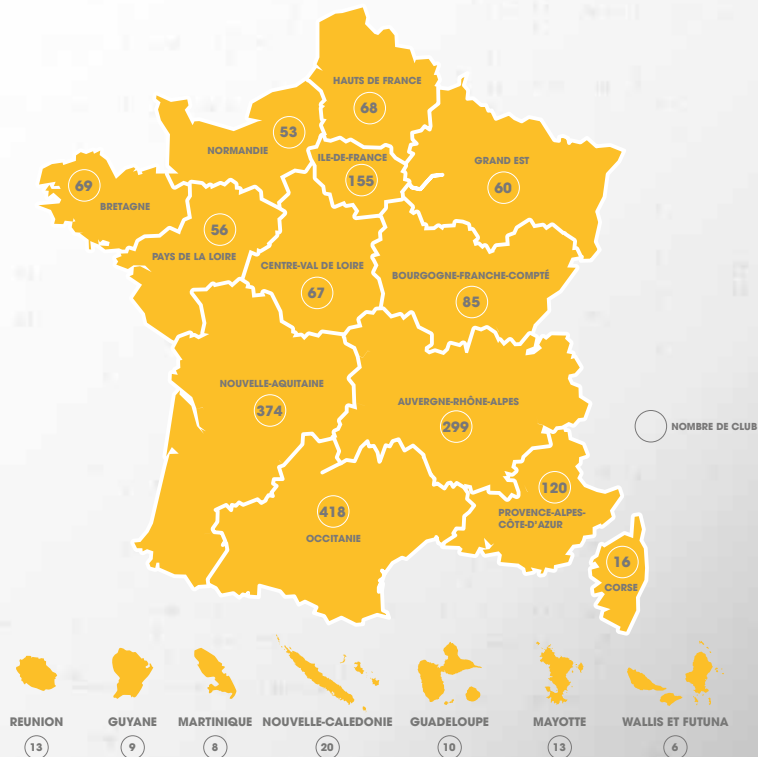
UNE COMPÉTITION POPULAIRE ET ACCESSIBLE



POUR ALLER PLUS LOIN

A. Faits et chiffres clefs sur le rugby en France)

- 1.919 clubs
- 312.803 licenciés
 - Dont 28.214 licences féminines
- 1.404 clubs ayant une Ecole de Rugby (ayant plus de 21 licenciés de moins de 14)
 - Dont 668 Ecoles de Rugby Labellisées.
- Des dizaines de milliers de bénévoles... sans qui rien ne serait possible !



Palmarès du rugby français :

XV de France

- 8ème nation mondiale (28/05/18)
- Meilleur parcours Coupe du Monde : 3 fois finaliste (1987, 1999 et 2011)
- 25 fois vainqueur du Tournoi des 6 Nations
 - Dont 8 victoires partagées
 - 9 Grands Chelems

France Féminines

- 3ème nation mondiale (28/05/18)
- 6 tournois des 6 Nations dont 5 Grands Chelems
- Meilleur parcours Coupe du Monde : 3ème (1991, 1994, 2002, 2006, 2014 et 2018)

France U20

- 3 fois vainqueurs du Tournoi des 6 Nations dont 1 Grand Chelem
 - Champions du monde 2018
- Pas de compétition ni de classement pour les féminines U20

France 7

- Meilleur classement World Rugby Sevens Series : 7ème (2005 et 2007)
- Jeux Olympiques 2016 : 7ème
- Meilleur parcours Coupe du Monde : Quart de finaliste (1997, 2005 et 2013)

France 7 Féminin

- Meilleur classement World Rugby Women's Sevens Series : 3ème (2018)
- Jeux Olympiques 2016 : 6ème
- Meilleur parcours Coupe du Monde : 7ème (2009)

B. Les valeurs du rugby

La FFR promeut les valeurs du rugby telles que définies par World Rugby :



C. Organisation de la FFR



La structure dirigeante

- 1 Comité Directeur (renouvelé tous les 4 ans) de 38 membres, élus au cours d'une assemblée générale
- 1 Bureau Fédéral de 16 membres dont 1 Président, 1 Secrétaire Général et 1 Trésorier Général
- 63 Commissions de travail
- Une Ligue Nationale de Rugby chargée d'organiser, de gérer et de réglementer le secteur professionnel

La structure administrative

- 156 salariés permanents placés sous l'autorité d'un Directeur Général
- Depuis le 31 juillet 2010, l'ensemble des effectifs de la Fédération Française est rassemblé au sein du Centre National de Rugby, devenu siège social de la FFR.

Le réseau territorial :

- 13 Ligues Régionales
- 7 Comités Territoriaux Outre-Mer
- 96 Comités Départementaux

D. Les élus dirigeants de la FFR : le bureau fédéral et le comité directeur

Bureau fédéral :

| | |
|---|---------------------|
| Président | Bernard LAPORTE |
| Vice-Président <i>En charge des Equipes de France, Du Haut Niveau, de la Relation FFR/ LNR et de la communication</i> | Serge SIMON |
| Secrétaire Général | Christian DULLIN |
| Trésorier Général | Alexandre MARTINEZ |
| Secrétaire Générale Adjointe | Marie-Agnès MASDIEU |
| Trésorière Générale Adjointe | Marie-Pierre PAGÈS |
| Vice-Président <i>En charge du Rugby Amateur</i> | Thierry MURIE |
| Vice-Président <i>En charge de la réforme numérique et de la simplification</i> | Patrick BUISSON |
| Vice-Président <i>En charge de la réforme territoriale</i> | Henri MONDINO |
| Vice-Président <i>En charge de l'international</i> | Pascal PAPÉ |
| Vice-Président <i>En charge de la formation</i> | Jean-Michel ARAZO |
| Vice-Président <i>En charge du CNR</i> | Brigitte JUGLA |
| Vice-Président <i>En charge des Commissions Régaliennes</i> | Maurice BUZY-PUCHEU |
| Vice-Président <i>En charge du Rugby Féminin</i> | Céline BOURILLOT |
| Vice-Président <i>En charge de l'Outre-Mer</i> | Sébastien RIÈRE |
| Chargée de Mission <i>Cohésion Sociale</i> | Laëtitia PACHOUD |

Membres associés,

assistent au Bureau Fédéral et au Comité Directeur sans droit de vote

| | |
|-------------------------------------|-------------------|
| Directeur Général | Sébastien CONCHY |
| Directeur Général Adjoint | Laurent GABBANINI |
| Directeur Technique National | Didier RETIÈRE |
| Directeur de l'Arbitrage | Joël DUMÉ |
| Président du Comité Médical | Thierry HERMEREL |

Autres membres du Comité directeur :

| | | |
|-------------------|------------------------|------------------------------|
| Sandrine AGRICOLE | Alain DOUCET | Wanda NOURY |
| Philippe BARBE | Patrice DUMOULIN | Fabien PELOUS |
| Serge BLANCO | Fabrice ESTEBANEZ | Hervé PERREN |
| Pierre CAMOU | Florian GRILL | Pierre TAINDJIS |
| Jacky COURRENT | Jean-Pierre GUINOISEAU | Bernard VIVIÈS |
| Véronique CROS | Roland LABARTHE | René FONTÈS (LNR) |
| | Murielle MINOT | Paul GOZE (LNR) |
| | Alban MOGA | Jean-Marc MANDUCHER (LNR) |

Syndicats / Associations,

assistent au Comité Directeur avec voix consultative

| | |
|--|------------------------|
| FONDATION ALBERT FERRASSE - FFR (Grands blessés) | Jacques LAURANS |
| APARE (Association des Prési- dents d'Associations de Rugby de l'Elite) | Jean-François MICHELON |
| TECH XV (Regroupement des en- traîneurs et éducateurs de rugby) | Alain GAILLARD |
| UCPR (Union des Clubs Profes- sionnels de Rugby) | Alain CARRE |
| UCRAF (Union des Clubs de Rug- by Amateurs Français) | Jean-Claude MERCIER |
| PROVALE (Union des joueurs de rugby professionnels) | Robins TCHALE-WATCHOU |

1.5 La contribution des six entreprises sponsors de la FFR



GMF est partenaire de la FFR depuis près de 35 ans, et assureur de tous les licenciés depuis 1989. Partenaire officiel des équipes de France de rugby à XV, Féminine et Masculine, GMF accompagne également le rugby à 7 en étant fournisseur officiel de l'étape du Paris Sevens. GMF soutient plusieurs fédérations et associations sportives de la Fonction Publique, comme le Rugby Club de la Marine Nationale, le XV de la Gendarmerie ou la Police Nationale. Co-Fondateur de la Fondation Albert Ferrasse en 1990 avec la FFR, GMF a toujours multiplié les actions pour préserver la santé des joueurs, encourager l'apprentissage des règles et développer des initiatives responsables. Pour GMF être partenaire du rugby, c'est aussi favoriser un rugby solidaire : GMF favorise l'accessibilité dans les stades aux Personnes en Situation de Handicap (places PSH).



Partenaire Officiel de la FFR et du XV de France depuis 1987, de la LNR et des Championnats de France (TOP 14 et PRO D2) depuis 1998, Société Générale dynamise et accompagne au quotidien le développement et la pratique du rugby en France, qu'il soit masculin ou féminin, professionnel ou amateur, à 7 ou à XV ou encore Universitaire. Un engagement qui s'étend au niveau local avec plus de 20 comités régionaux et 500 clubs amateurs soutenus mais aussi à l'international, notamment illustré par les partenariats avec la Coupe du Monde de rugby depuis 1991, la Fédération Indienne de Rugby, de nombreux clubs à Hong Kong, en Turquie, ... Société Générale, plus que jamais Partenaire de tous les rugbys. Suivez-nous sur le site paramourdurugby.com et les réseaux sociaux (Twitter, Facebook et Instagram).



Partenaire Officiel de la FFR et des XV de France depuis 1999, Orange offre le meilleur de la technologie. Le programme Avec le XV a pour objectif de faire vivre des moments et des rencontres inoubliables aux passionnés de rugby en faisant découvrir les coulisses des plus grands événements, et partager avec ses communautés des contenus exclusifs et originaux. Avec le XV vous plonge, en immersion, au cœur de votre passion : le rugby. Retrouvez avec le XV sur nos comptes facebook, instagram et twitter.



Fort des valeurs de puissance, de dépassement de soi et de passions partagées avec le rugby, BMW s'inscrit naturellement parmi les partenaires majeurs du ballon ovale français. La marque, toujours à la recherche de la plus grande efficacité, souhaite désormais mettre à disposition son savoir-faire et ses ressources au service du rugby national dans sa quête de performance. Le partenariat avec la FFR renforce ainsi l'implication légitime de BMW sur la scène sportive française et internationale.



Le Groupe Altrad est particulièrement fier de voir désormais son logo figurer sur le maillot de l'Équipe de France de Rugby. L'engagement de notre Groupe est particulièrement destiné à supporter dans les cinq prochaines années le rugby amateur et ainsi donner plus de moyens à la formation des jeunes. C'est la raison première de ce partenariat. Mais aussi, comme vous tous, nous sommes de fervents supporters de cette nouvelle équipe de France et nous lui souhaitons le meilleur pour toutes les années à venir. Allez les bleus, allez la France.



Le coq sportif est le rugby français.
 UNE HISTOIRE COMMUNE. UN AVENIR ENSEMBLE.
 ÉCRIRE UNE PAGE D'HISTOIRE DU SPORT FRANÇAIS.
 Être l'équipementier historique du rugby français à travers 3 piliers :
 LA PASSION DU PRODUIT - Performance, entraînement, lifestyle & fanwear
 LES EQUIPES DE FRANCE - Un emblème commun, les tenues des Equipes de France faites en France
 LE RUGBY POUR TOUS - Récompenser, Animer, Supporter !
 Un nouveau jour se lève

NOTES

Réalisation 1er juillet 2018

Conception et maquetage par le Groupe AMNYOS, Jean Dutoya

Sous la coordination de la FFR :

Henri Mondino - Vice-Président et Laurent Gabbanini - Directeur Général Adjoint

Principales sources documentaires : 44 engagements du Président, Dossier #FRANCE2023,

Projet de performance fédéral (PPF)

Crédits photo : Isabelle Picarel/ FFR/ GIP FRANCE 2023

RUGBY WORLD CUP 2019



Contact – projetfederal@ffr.fr

PARTENAIRES OFFICIELS

